

Les pompiers de l'agglomération lyonnaise débrayent de 16 à 18h



A l'appel de l'Union syndicale Unsa-Sud-SNSPP-CFTC, les sapeurs-pompiers de l'agglomération lyonnaise seront en grève deux heures durant.

La rencontre ce matin avec Michel Mercier, président du conseil d'administration du Sdis du Rhône, n'ayant pas porté ses fruits, les pompiers ont donc décidé d'un mouvement

aujourd'hui (débrayage auquel ne s'associe pas la CGT).

"Malgré le préavis déposé depuis le 5 janvier, le Directeur Départemental n'a pas jugé nécessaire de demander au préfet de prendre un arrêté de service minimum. En conséquence et faute d'un service minimum organisé, la sécurité des biens et des personnes ne pourra pas être assurée dans les conditions habituelles et réglementaires", affirme l'Union syndicale dans un communiqué.

Les revendications des syndicats sont les suivantes :

- Un véritable dialogue social entre les partenaires sociaux, les décideurs administratifs et politiques du SDIS du Rhône,
- L'ouverture d'une table ronde sur l'augmentation des délais d'interventions des sapeurs-pompiers volontaires, le maintien des postes de commandement par des professionnels,
- L'augmentation des effectifs journaliers opérationnels qui sont aujourd'hui dangereusement bas, et qui ne répondent pas aux exigences et aux règles en vigueur : 233 professionnels en octobre 1990 contre 160 professionnels et volontaires aujourd'hui. Et ceci malgré une augmentation de 25 % des interventions,
- Qu'à grade égal, l'indemnité de responsabilité soit identique,
- Que les sapeurs pompiers qui interviennent dans les zones sensibles perçoivent la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI),
- De rendre attractif le temps de travail des personnels logés afin d'occuper la totalité de appartements aujourd'hui vacants,
- Un cycle régulier de travail pour les agents en gardes de 12 heures afin de respecter des rythmes réguliers de travail et de repos.